

Fiche de candidature au continuum CPGE*à compléter par le candidat*

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Lycée d'origine : <input type="checkbox"/> Brizeux <input type="checkbox"/> Rabelais
Filière : <input type="checkbox"/> MPSI <input type="checkbox"/> PCSI	

à compléter par l'équipe enseignante CPGE

Appréciations disciplinaires : (A : excellent, B : bien, C : moyen, D : insuffisant)

Matières	A	B	C	D	Commentaires
Mathématiques					
Physique					
Chimie					
Science Ingénieur					
Informatique					
Lettres					
Langues					

Pertinence du dossier : A B C D

Appréciation générale :

Signature provisoire

*à compléter par le jury Enssat*Validation Enssat : Oui Non

Points positifs du dossier :

Points d'amélioration du dossier :

Le continuum CPGE

Le continuum CPGE est un parcours de découverte et d'intégration des filières de formation d'ingénieur·e par apprentissage en informatique (IAI) et en photonique et électronique (IAPE) de l'Enssat. Il est proposé aux élèves des lycées Rabelais à Saint-Brieuc et Brizeux à Quimper exclusivement.

Il prend la forme de deux mini-stages à l'Enssat de deux jours chacun, l'un pendant les vacances d'hiver en math sup, l'autre pendant les vacances de Toussaint en math spé. Il s'accompagne d'un suivi des élèves pour les aider à trouver un terrain d'apprentissage, c'est-à-dire une entreprise prête à les accueillir en tant qu'apprentis pendant trois ans.

A l'issue des deux ans de classes préparatoires, les élèves ayant suivi le continuum avec assiduité et ayant fait preuve de sérieux et motivation dans l'ensemble des matières se verront proposer une intégration à l'Enssat en IAI ou IAPE selon leur souhait et sous réserve d'avoir trouvé un terrain d'apprentissage.

Comment candidater ?

Vous devez joindre à votre candidature :

- 1 - La présente fiche de candidature au continuum CPGE.
- 2 - Une lettre de présentation de votre candidature à l'attention du comité de sélection au continuum CPGE. Votre lettre devra nous éclairer sur les points suivants : votre parcours, votre intérêt pour l'apprentissage et l'Enssat. Elle pourra s'accompagner d'explications ou d'exemples concrets d'activités personnelles, de réalisations pratiques ou de stages montrant votre intérêt pour les filières proposées à l'Enssat.

Votre fiche de candidature, accompagnée de la lettre de présentation, devra parvenir à l'Enssat avant le vendredi 22 décembre à minuit.

Déclaration des admissions dans le continuum

Les admissions dans le continuum seront annoncées début février 2024 après les premiers conseils de classe de math sup.